

REGLEMENT 2019

CONCOURS de châteaux et Sculptures sur sable EN FAMILLE

Article 1

La Municipalité de Mesquer organise sur la plage de Lanséria un concours de châteaux et sculptures sur sable réservé aux familles.

Par équipe : 1 à 2 adultes (de 13 ans et +) et 1 à 3 enfants (de 3 à 12 ans).

Article 2

Les participants au concours devront s'être inscrits au préalable auprès du service Culture de la Mairie et devront être présents sur la plage de Lanséria à 10h00.

Article 3

Tous les outils de plage sont autorisés, la décoration se fera avec les éléments naturels ramassés sur la plage (le jour même ou ramassés à l'avance).

Article 4

Le concours se déroulera de 10h15 à 11h30.

Article 5

Les sujets sont libres.

Le classement des œuvres se fera sur place et la remise des lots aura lieu entre 11h30 et 12h sur la plage.

Article 6

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le concours pour raisons météorologique ou faute de participants (ou pour tout motif qui nuirait au bon déroulement du concours...).

Autorisation parentale de publication de photographie(s) de mon enfant mineur

Je soussigné(e)

Demeurant à

Déclare autoriser la Mairie de Mesquer à :

- 1-photographier notre famille lors du concours de châteaux de sable en famille de l'été 2019
- 2-reproduire et diffuser ces photos sur les supports suivants : guides, bulletins municipaux, sites internet, réseaux sociaux dans le cadre de la promotion de Mesquer-Quimiac.
- 3-Céder à la Mairie de Mesquer les droits concernant l'utilisation de ces images dans un but non lucratif. Ces images ne donneront lieu à aucune rémunération. Cette autorisation est consentie pour une période de 20 ans.

Fait à Mesquer le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »